

N° de dossier : CPURB/2025/0748.

**DÉCISION DE NE PAS IMPOSER UNE ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT.**

Demande de Madame et Monsieur TOMASSELLI Serena BERTRAND Maxime en vue d'obtenir le permis d'urbanisme pour : Construction d'un volume secondaire arrière et création d'une lucarne sur le versant arrière du corps principal à : Rue de la Prelle, 7 à 6041 Gosselies.

En application des dispositions des articles D.65. et R.21 du Livre Ier du Code de l'Environnement : Dispositions communes et générales, le Collège communal porte à la connaissance de la population que la demande dont question ne nécessite pas d'étude d'incidences sur l'environnement pour les motifs suivants :

*Au vu de la notice et des plans annexés à la demande, ce projet n'aura pas d'incidences probables directes et indirectes notamment sur l'homme, la faune et la flore, le sol, l'eau, l'air, le climat et le paysage, les biens matériels et le patrimoine culturel ainsi que sur l'interaction entre ces facteurs.*

*Au regard de ces différents éléments, le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et il n'est, dès lors, pas nécessaire de réaliser une étude d'incidences.*

Charleroi, le 14 janvier 2026

Le Directeur général,  
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation, en vertu de  
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.



(s) Tanguy LUAMBUA,  
9ème Échevin



Wallonie

Ville de Charleroi.  
N/REF : CPURB/2025/0748.

**Avis d'annonce de projet (annexe 25).**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Collège communal est saisi d'une demande de permis d'urbanisme .

Madame et Monsieur TOMASSELLI Serena BERTRAND Maxime , ont introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Rue de la Prelle, 7 à 6041 Gosselies et cadastré(s) 23 D 213F3.

Le projet consiste en : Construction d'un volume secondaire arrière et création d'une lucarne sur le versant arrière du corps principal ; l'annonce de projet présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) : Le projet s'écarte du permis d'urbanisation référencé 52011 - LTS - 0176 - 00, approuvé le 16 Juillet 1970 et modifié le 18 mars 1976 concernant les points suivants :
  - Construction d'un volume secondaire à toiture plate, dont le matériau de couverture sera en étanchéité multicouche, au lieu d'une toiture à versants ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article(des articles) Art. D.IV.40. §1er, 2° du CoDT.

L'annonce de projet se déroule du **21/01/2026 (date début affichage)** au **10/02/2026 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'annonce, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be) ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Ornella CHIARAVALLE , téléphone : 071/86.38.00, mail : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be), dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0748, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale , du 27/01/2026 au 10/02/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l' Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be).

En date du 14/01/2026

Le Directeur général,  
Par délégation



Pour le Bourgmestre,  
Par délégation,  
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général

(s) Tanguy LUAMBUA,  
9ème Échevin

**CONTACT**  
Cellule Technique  
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1  
6060 GILLY  
T. 071/863800  
Mail : [PermisUrbanisme@Charleroi.be](mailto:PermisUrbanisme@Charleroi.be)